



**FRANCK MONTAUGÉ**

*SÉNATEUR DU GERS*

*MAIRE D'AUCH*

Mercredi 28 octobre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Ratification de la charte européenne des langues régionales : « Une nouvelle occasion hélas manquée ! »**

« Le rejet par la majorité de droite du Sénat de la charte européenne des langues régionales est une vive déception », estime le sénateur du Gers Franck Montaugé qui cite un extrait de l'intervention de la ministre de la Justice Christiane Taubira:

«Ce n'est pas la diversité des langues, mais la domination voire la persécution des langues qui génère des perturbations et des difficultés d'expression, ce qu'Édouard Glissant appelle *le tourment du langage* - un *impossible à exprimer*. Il nous faut consentir à l'enrichissement réciproque entre les langues qui nous fait cheminer vers l'altérité, un épanouissement puisant dans l'imaginaire qui héberge les cultures, les savoirs, les arts, les paysages. La résidence de la langue n'est pas seulement le sol, c'est l'être, l'être qui transporte sa langue dans ses voyages, l'être qui bouge, l'être qui entre en relation et en partage, l'être qui crée la vie. »

C'est par cette intervention qui donne le sens profond de l'enjeu, et après des échanges vifs et passionnés, que le débat sur le projet de loi constitutionnelle de ratification de la charte européenne des langues régionales a cédé la place au vote d'une question préalable présentée par le groupe « Les Républicains ».

... 1/2

*Sénat*: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.

*Circonscription*: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.

*Email*: [franck.montauge@gmail.com](mailto:franck.montauge@gmail.com)

*Suivez l'actualité du sénateur sur [www.franckmontauge.fr](http://www.franckmontauge.fr)*

Votée par Les Républicains, l'UDI et en partie les Radicaux de gauche, la question préalable a été adoptée par 179 voix pour et 153 contre (à gauche), faisant tomber le projet de loi qui n'a pas pu être mis en débat.

23 ans après son adoption par le Parlement européen, la France n'est toujours pas en mesure de ratifier par voie constitutionnelle la charte européenne des langues régionales et minoritaires.

« Je le regrette profondément, déclare Franck Montaugé, car je juge que la diversité linguistique et culturelle est plus que jamais nécessaire dans un monde où guette l'uniformisation des habitus et des pensées. Conformément à mes engagements pris localement, nous continuerons, sous des formes diverses, à soutenir les promoteurs et les acteurs de la culture occitane. »



Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.

Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.

Email: [franck.montauge@gmail.com](mailto:franck.montauge@gmail.com)

*Suivez l'actualité du sénateur sur [www.franckmontauge.fr](http://www.franckmontauge.fr)*